

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

6 avril 2023

---

MESURES POUR BÂTIR LA SOCIÉTÉ DU BIEN VIEILLIR EN FRANCE - (N° 1070)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° 584

présenté par  
Mme Ménard

-----

**ARTICLE 5 TER**

Rédiger ainsi la seconde phrase :

« Le rapport formule des propositions en vue de mieux encadrer les mesures de contention et de réduire leur application qu'en cas d'extrême nécessité. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Enfermer une personne n'est jamais un acte anodin. L'Homme, par nature, est un être social qui à besoin de côtoyer d'autres personnes. Si l'on comprend que dans certains cas la contention puisse être une solution pour protéger la personne d'elle-même comme celles qui vivent avec elle, il n'en demeure pas moins que la solitude est l'un des pire châtimement lorsqu'elle est subie.

Il convient dès lors de tout mettre en oeuvre pour permettre au plus grand nombre de personnes d'éviter la contention lorsque cela n'est pas strictement nécessaire.